

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **mardi 25 mars 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq mars
À 09 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 10

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Martine VERNHES, Madame Catherine CERVONI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

ABSENTS :

Monsieur Alain ROUSSET, Madame Eliette MAUTREF, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Charles BOUVIER, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Christian JANOT

POUVOIRS :

Monsieur Luc GUERIN donne pouvoir à Madame Catherine CERVONI

N°42_250325

**Objet : Compte-rendu des délégations
accordées par le Conseil d'administration
au Président**

Date de la convocation : 12/03/2025

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250325-250325_42-DE
Reçu le 27/03/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
27/03/2025

Délibération n°42_250325 :**Objet : Compte-rendu des délégations accordées par le Conseil d'administration au Président****Rapporteur :** Madame Julie GABRIEL**EXPOSE :****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles R123-21 et R123-22,**VU** la délibération n°02-290923 du 29 septembre 2023 portant élection du Vice-Président,**VU** la délibération n°03-290923 du 29 septembre 2023 portant élection du Vice-Président Délégué,**VU** la délibération n°04-290923 du 29 septembre 2023 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration accordée au Président**CONSIDERANT** que l'exercice des délégations confiées par le Conseil d'administration du CCAS au Président lui impose de rendre compte, à chacune des réunions du Conseil d'administration, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue,**CONSIDERANT** que la présente délibération vise à informer le Conseil d'administration du CCAS des décisions prises ;**DECIDE:****ARTICLE UNIQUE : DE PRENDRE ACTE** de la communication de ce compte-rendu de l'exercice de la délégation de pouvoirs confiée au Président.

Annexes :

- 2025_009_VP : Avenant n°1 à la convention de prestation de service entre le CCAS d'Aubagne et Mme TOUCHAL Samira
- 2025_010_VP : Conditions particulières assurance dommages aux biens
- 2025_011_VP : Convention de prestation de service CCAS - Mme Sandra JOUET
- 2025_012_VP : Convention de prestation de service CCAS – Samira TOUCHAL
- 2025_013_VP : Convention CCAS – Charlène COSTE
- 2025_014_VP : Délégation en matière d'exercice au nom du Centre d'Action Sociale des actions en justice ou défense du Centre dans les actions intentées contre lui.

Le Conseil d'administration prend acte de ces éléments.

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20250325-250325_42-DE
 Reçu le 27/03/2025
 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.
 97=#0C0F4E545246522D323631
 333030343132,O=CCAS AUBAGNE
 E,C=FR
 27/03/2025